

CONCOURS COLOR OBSESSED DE REDKEN RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Le concours **COLOR OBSESSED REDKEN** est commandité par **REDKEN CANADA**, une division de L'Oréal Canada Inc. (ci-après les « **Organisateur(s) du concours** »). Le concours se déroule au Canada chez les détaillants participants de Redken Canada et débute le 1^{er} septembre 2025 à 00h, et se termine le 31 octobre 2025 à 23h59 (HAE).

Admissibilité

2. Ce concours s'adresse exclusivement aux salons de coiffure professionnels, incluant leurs stylistes résidents du Canada ayant atteint l'âge de majorité dans leur province ou territoire de résidence, situés dans les régions suivantes : Cote Ouest (Colombie Britannique), Prairies (Manitoba, Saskatchewan), Ontario, Québec, and Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador et Nouveau Brunswick). Les employés, représentants et agents des Organisateur(s) du concours, de leurs sociétés affiliées, agences de publicité et (ou) de promotion, partenaires promotionnels et contractuels dans le cadre du présent concours ainsi que les personnes domiciliées avec celles susmentionnées et les membres de leur famille immédiate (père, mère, frères, sœurs et enfants, peu importe où ils résident) ne sont pas admissibles. Le tirage des prix se fait en fonction de la région de participation, tel que plus amplement décrit dans la sous-section « Prix ».

Comment participer

3. Pour participer au concours en tant que salon, le salon doit :
 1. Effectuer l'achat d'une offre Color Obsessed auprès de son distributeur régional autorisé pendant la période de concours.
 2. Inviter ses clients à réserver leurs prochains rendez-vous, et au moment de leur prise de rendez-vous, leur présenter le code QR officiel du concours leur permettant d'accéder au formulaire d'inscription à l'infolettre de Redken Canada. Une fois le client ayant rempli tous les champs du formulaire et soumis celui-ci, ils seront comptés comme participant au concours à titre de remerciement pour leur inscription. Aucun accusé de réception ne leur sera envoyé par la poste, ni appel de confirmation. Les fac-similés du bulletin de participation ne sont pas acceptés.
 3. A chaque fois qu'un client soumettra son formulaire, le salon devra remplir le formulaire de suivi des inscriptions du salon.
4. UNE LIMITE D'UNE (1) PARTICIPATION PAR SALON OU ADRESSE CIVIQUE OU COURRIEL. LES ENTRÉES DUPLIQUÉES SERONT SUPPRIMÉES PAR L'ORÉAL CANADA INC. (CI-APRÈS "L'ORÉAL") SAUF CELLES AUTORISÉES PAR CES RÈGLEMENTS. UN PARTICIPANT DÉCLARÉ GAGNANT NE PEUT SE RÉINSCRIRE AU CONCOURS SOUS LA PEINE D'ÊTRE DISQUALIFIÉ AUTOMATIQUEMENT.
5. AUCUN ACHAT REQUIS. Pour participer au concours sans avoir effectué d'achat, veuillez SVP écrire un essai de 50 mots ayant pour thème « Pourquoi j'aime Redken ». Chaque essai doit être rédigé par la personne soumettant l'essai, et non reproduite mécaniquement. Incluez à votre essai votre nom, adresse, code postal et votre numéro de téléphone et envoyez-le à l'adresse suivante : L'Oréal Canada - 1500 Blvd Robert-Bourassa Suite #600, Montreal, Québec, H3A 3S8. Tout essai doit être marqué par la poste avant le 31 octobre 2025 et être reçu au plus tard quatre (4) jours

ouvrables après la date de clôture du concours pour être admissible au tirage du grand prix. Limite: vous pouvez entrer un maximum d'une participation sans achat par personne. Limite d'un (1) essai par enveloppe suffisamment affranchie. Limite d'une (1) participation sans achat par salon.

Prix

GRAND PRIX

Il y a dix (10) grand prix à gagner, soit dix (10) lots de 2000 points fidélité Redken C5A ayant une valeur approximative de 2 000\$ CAD chacun, lesquels peuvent être utilisés pour des classes d'éducation, des cours ou des événements éducatifs.

Sélection des gagnants

6. Vers le 30 novembre 2025 à Montréal ou avant cette date, la sélection des gagnants sera réalisée par Redken Canada comme suit :
 - Les 5 salons ayant généré le plus grand nombre d'inscriptions de clients à l'infolettre avant la date de fermeture dans leur région respective gagneront un grand prix. Les régions participantes sont les suivantes : Cote Ouest (Colombie Britannique), Prairies (Manitoba, Saskatchewan), Ontario, Québec, and Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador et Nouveau Brunswick).
 - 5 salons supplémentaires seront sélectionnés au hasard par tirage au sort, un (1) salon étant tiré au hasard par région. Les régions participantes sont les suivantes : Cote Ouest (Colombie Britannique), Prairies (Manitoba, Saskatchewan), Ontario, Québec, and Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador et Nouveau Brunswick). Un salon ayant gagné le plus grand nombre d'inscriptions dans une région ne pourra pas également être tiré au hasard par tirage.

Réclamation des prix

7. Afin d'être déclaré gagnant et de réclamer son prix, tout salon dont la participation a été sélectionnée devra :
 - a) être jointe par téléphone ou courriel par les Organisateur(s) du concours dans les 5 jours suivant la sélection au hasard;
 - b) avoir répondu correctement, sans aide et dans un délai limité, à la question d'habileté mathématique lui ayant été posée sur le bulletin de participation ou par téléphone, par e-mail ou sur le coupon de participation, selon le cas.
8. À défaut de respecter l'une des conditions mentionnées ci-dessus, ou toute condition prévue au présent règlement, la participation de la personne sélectionnée sera annulée et un nouveau tirage sera effectué conformément au présent règlement afin d'attribuer ce prix, et ce, jusqu'à ce qu'un participant soit sélectionné et déclaré gagnant.

9. Il devra également remplir et signer un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité et le retourner aux Organisateur(s) du concours, à l'adresse indiquée, dans les dix (10) jours suivant sa réception.
10. Sur réception du formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité dûment rempli et signé par le gagnant, les Organisateur(s) du concours soit : achemineront le prix par la poste directement au gagnant à l'adresse indiquée sur le formulaire, soit les Organisateur(s) entreront autrement en contact avec le gagnant afin de l'informer comment prendre possession du prix.

Dans le cas d'un envoi directement à une adresse spécifiée, un délai de 4 à 6 semaines suivant la réception du formulaire signé par les organisateurs du concours, est applicable.

Conditions générales

11. Les informations fournies par le salon lors de l'appel doivent être complètes et véridiques. Les Organisateur(s) du concours ne sauraient être tenus responsables pour tous problèmes téléphoniques, de messagerie vocale, d'une réclamation de prix en retard, mal acheminée ou incomplète. Tout formulaire d'inscription électronique ou tout bulletin de participation qui est selon le cas incomplet, mutilé, reproduit ou transmis en retard sera annulé et ne donnera pas droit à un prix.
12. Les Organisateur(s) du concours se réservent le droit de disqualifier toute personne ou d'annuler une ou plusieurs participations de toute personne participant à ce concours ou tentant d'y participer par un moyen contraire à ce règlement ou de nature à être inéquitable envers les autres participants (ex. : utilisation d'équipement automatisé afin de participer à ce concours, piratage, nombre de participations excédant la limite permise, etc.). Cette personne pourrait être référée aux autorités judiciaires compétentes. La décision des Organisateur(s) du concours à cet effet est finale et sans appel.
13. S'il est découvert que des tentatives ont été faites par un participant inscrit (ou toute personne prétendant être un participant inscrit) pour : (i) participer plus d'une fois par participant inscrit par jour durant la période du concours (ii) utiliser un ou des programme(s) automatisés, scripts, macros ou programmes robotisés pour participer (iii) créer des entrées ordonnées venant d'un même ordinateur/adresse IP dans la même journée (y compris mais non limité à la création de fausses adresses courriels ou comptes de médias sociaux), peut entraîner la disqualification, selon l'entière discrétion des Organisateur(s) du concours, même si le participant a été déclaré gagnant.
14. **ATTENTION** : TOUTE TENTATIVE D'UN PARTICIPANT OU DE N'IMPORTE QUEL AUTRE INDIVIDU D'ENDOMMAGER DÉLIBÉRÉMENT LE SITE, D'ALTÉRER LE PROCESSUS D'INSCRIPTION OU DE MINER LE BON FONCTIONNEMENT DU CONCOURS CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS CIVILES ET CRIMINELLES. SI UNE TELLE TENTATIVE SE PRODUIT, LES ORGANISATEUR(S) DU CONCOURS SE RÉSERVENT LE DROIT D'INTENTER DES POURSUITES EN DOMMAGES ET INTÉRÊTS DANS LES LIMITES PERMISES PAR LES LOIS EN VIGUEUR.
15. Les prix doivent être acceptés tels quels; sans aucune garantie. AUCUNE SUBSTITUTION OU TRANSFERT DE PRIX N'EST PERMIS, SAUF À LA DISCRÉTION DE L'ORÉAL. L'ORÉAL SE RÉSERVE LE

DROIT DE REMPLACER N'IMPORTE QUEL PRIX PAR UN PRIX DE VALEUR ÉQUIVALENTE OU SUPÉRIEURE. LES PRIX NE SONT NI TRANSFÉRABLES NI MONNAYABLES EN TOUT OU EN PARTIE.

16. Les participants acceptent de se conformer au règlement officiel du concours et aux décisions des Organisateur(s) du concours, qui seront sans appel. Ce concours est régi par toute loi applicable. En s'inscrivant au concours, les participants déchargent les Organisateur(s) du concours, leurs agences de publicité ainsi que leurs sociétés affiliées respectives, administrateurs, dirigeants, employés et agents de toute responsabilité pour quelque préjudice, perte ou dommage que ce soit découlant ou en lien avec le concours ou pour un prix gagné. Afin d'être déclarées gagnantes, les personnes sélectionnées pour un prix, s'engagent à signer avant l'obtention de leur prix, si requis, un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité à cet effet.
17. En s'inscrivant au concours, les participants acceptent la divulgation de leurs noms, lieu de résidence, photographie, image, sans aucune compensation ou avis, pour les fins de publicité, marketing ou besoin informationnel dans tout média ou format (incluant Internet) en relation avec les produits, ce concours ou des concours similaires dans le futur, et acceptent et signeront tout document relatif à cet engagement ou considéré nécessaire par les Organisateur(s) du concours. En vous inscrivant, vous déclarez que vous vous êtes conformé aux Règlements du concours.
18. Toutes les inscriptions deviennent la propriété de L'Oréal et ne seront pas retournées aux participants. Si l'inscription d'un participant sélectionné est effectuée via internet, L'Oréal pourrait demander au participant sélectionné de lui fournir une preuve qu'il est le titulaire autorisé du compte courriel associé avec l'inscription sélectionnée. Aucune communication ne sera échangée avec les participants sauf avec ceux qui auront été sélectionnés pour un prix.
19. Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont les coordonnées figurent à la lettre de participation sans achat ou formulaire d'inscription électronique ou sur le bulletin de participation. C'est cette personne qui doit répondre à la question mathématique et à qui le prix sera remis selon les conditions du présent concours. Les Organisateur(s) du concours se réservent le droit d'exiger une pièce d'identité avant la remise d'un prix.

Limites de la responsabilité

20. Sans limiter la généralité de ce qui précède et pour une plus grande certitude, les Organisateur(s) du concours, leurs sociétés affiliées, leurs employés, agents et représentants ne sauraient être tenus responsables pour : i) toute information erronée ou inexacte, qu'elle soit causée par des visiteurs du site, par l'équipement ou par la programmation utilisée par le concours ou associée à celui-ci, ou bien causée par toute erreur humaine ou technique qui pourrait survenir dans le processus d'inscription au concours; ii) toute erreur, omission, interruption ou tout effacement, défaut, retard dans le fonctionnement du site Web ou la transmission en relation avec le concours; iii) toute défaillance des lignes de communication, vol, destruction ou accès non autorisé ou modification aux inscriptions; iv) tout problème ou défaut technique de réseau ou de ligne téléphonique, de système informatique en ligne, de serveur ou de fournisseur d'équipement informatique, de logiciel, tout défaillance du courrier électronique à cause de problèmes techniques ou de congestion du réseau Internet ou de tout site; ou autre combinaison de ces éléments; ou v) tout dommage aux ordinateurs d'une tierce personne relié à la participation ou

au téléchargement de matériel pour ce concours ou en résultant. Si le concours ne peut se dérouler comme prévu, pour quelque raison que ce soit, incluant l'infection par un virus informatique, des erreurs informatiques, des falsifications, des interventions non autorisées, des fraudes, des défaillances techniques, ou toute autre cause qui corrompt ou affecte l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité et le déroulement approprié du concours, L'Oréal se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre le concours. Dans tous les cas, les Organisateur(s) du concours, leurs sociétés affiliées et les fournisseurs de prix et de services liés au présent concours ne pourront être tenus d'attribuer plus de prix que ceux prévus au présent règlement ou d'attribuer des prix autrement que conformément au présent règlement. La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement, notamment quant à la limite absolue du nombre de prix décrit ci-avant.

21. En participant ou tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité les Organisateur(s) du concours, leurs agences de publicité et de promotion, leurs employés, agents et représentants, de tout dommage qu'elle pourrait subir en raison de sa participation ou tentative de participation au concours.
22. Le genre masculin est utilisé sans discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

Confidentialité

23. Les Organisateur(s) du concours recueillent les données personnelles des participants uniquement dans le but d'administrer ce concours. Aucun autre message d'information ou de marketing ne sera envoyé au participant, sauf si celui-ci donne aux Organisateur(s) du concours une autorisation explicite pour ce faire, comme indiqué sur le formulaire d'inscription où il est demandé à l'utilisateur s'il souhaite recevoir des communications supplémentaires de la part des Organisateur(s) du concours. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données, veuillez consulter notre politique de confidentialité disponible à l'adresse: <https://www.loreal.com/en/canada/pages/group/privacy-policy-canada-fr/>.